



## Compte rendu de la commission thématique Rade – Estuaire - Littoral

Le 26 avril 2016 en salle du Conseil Municipal de Ploemeur

- Présents :

Membres de la CLE : Jo DANIEL (Président de la CLE et du Syndicat du Scorff), Ronan LOAS (Vice-Président de la CLE), Jean-Paul AUCHER (élu de Lorient Agglomération, délégué au Syndicat du Scorff), Jean-Claude DUBOS (Agence de l'Eau Loire-Bretagne), Yann GUIGUEN (Véolia Eau), Loïc MORVANT (Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan), Joseph LESQUER (UFC Que Choisir), Didier CORVENNE (ARS).

Partenaires extérieurs : Leslie ROMAGNE (Observatoire du Plancton), Sandrine DELEMAZURE (Lorient Agglomération), Katell CHOMARD (Lorient Agglomération), Olivier PRIOLET (Lorient Agglomération), Thomas CHIRON (Lorient Agglomération), Reynald BAVAY (AUDELOR), Thomas TEXIER (AUDELOR), Christelle MAINGUY (CRB), Annie Le LURON (SAGE Blavet), Florent Le MOIGNO (SELLOR), Cathy TREGUIER (IFREMER), Gaëlle MARION (DCNS), Stéphanie HARRAULT (SBS), Marine JOGUET (SBS), Roxane PLEDEL (stagiaire SBS).

- Absents excusés :

Régis GUILLERME (Chambre d'Agriculture 56), Armelle NICOLAS (élue de Lorient Agglomération).

- Ordre du jour :

1. Présentation des dispositions et échéancier
2. Présentation du travail universitaire réalisé en collaboration avec l'UBS sur un observatoire de l'eau en Rade de Lorient (O. Priolet, Lorient Agglomération, T. Texier, R. Pledel, UBS)
3. Présentation des actions de suivi du plancton dans la Rade de Lorient (L. Romagné, Observatoire du plancton)

Jo Daniel a ouvert la séance en rappelant l'objectif de la commission thématique Rade – Estuaire – Littoral dans le cadre de la mise en place des actions relatives aux dispositions du SAGE Scorff.

Après un tour de table, Ronan Loas a rappelé l'intérêt de cette commission et présenté l'ordre du jour.

### 1. **Présentation des premières dispositions par Marine Joguet.**

Suites aux premières dispositions relatives à la qualité de l'eau en Rade de Lorient, Olivier Priolet a introduit la présentation de Roxanne Pledel et Thomas Texier, étudiants à l'UBS, qui ont travaillé sur la faisabilité d'un observatoire de l'eau en Rade de Lorient.

Olivier Priolet a précisé que Lorient Agglomération a demandé à l'Agence d'Urbanisme, de Développement Economique et Technopole du Pays de Lorient (AUDELOR) de réaliser ce travail qui pourrait aboutir à la mise en place d'un observatoire de l'eau en Rade de Lorient. L'objectif de cet observatoire est de rassembler les connaissances, de mettre en cohérence les données et les acteurs et de répondre aux attentes des SAGES Scorff et Blavet.

Reynald Bavay a précisé que Thomas Texier poursuit le travail réalisé par les étudiants jusqu'à fin mai, au sein de l'AUDELOR.

## **2. Présentation du diaporama concernant la création d'un observatoire de l'eau en Rade de Lorient par Roxanne Pledel et Thomas Texier.**

Didier Corvenne a rappelé que l'ARS ne suit que la qualité des eaux de baignade. L'IFREMER s'occupe des réseaux ROCCH (Réseau d'Observation de la Contamination CHimique), REMI (REseau de contrôle Microbiologique dans les zones conchylicoles, REPHY (REseau de surveillance du PHYtoplancton et des PHYcotoxines) et REPOM (REseau de surveillance de POrts Maritimes).

Suite à cette présentation, Cathy Tréguier a apporté quelques éléments concernant les espèces toxiques et l'absence de données dans la Rade pour certaines années. Si les prélèvements effectués au large ne révèlent pas la présence d'éléments toxiques, il n'y a pas de prélèvements effectués en Rade de Lorient sur les coquillages.

Cathy Tréguier a également précisé que le suivi du phytoplancton a été mis en place récemment et que les données de l'IFREMER sont disponibles sur plusieurs sites internet.

Didier Corvenne a ajouté que les données de l'ARS sont des données publiques et donc disponibles sur le site internet de l'ARS et pour le futur observatoire de l'eau en Rade de Lorient. Il a également précisé que pour ce qui concerne le suivi de la pêche à pied, il y avait un point de suivi au niveau de la Mer de Gâvres.

Leslie Romagné a souligné que le projet de l'observatoire de l'eau est très intéressant. Ces données pourront être valorisées lors des animations réalisées par l'observatoire du plancton ; le public demande régulièrement des informations sur la qualité de l'eau de la Rade. Pour ce qui concerne la centralisation et la mise en relation des différentes données, Leslie Romagné a précisé qu'un coordonateur semble indispensable.

Jo Daniel a demandé par qui sera porté cet observatoire de l'eau.

Olivier Priolet a répondu que cela faisait partie des réflexions à mener dans le cadre du travail réalisé par Thomas Texier. Outre la question sur la structure porteuse du projet, il faut également réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre, les échéances, le coût et le portage politique de cet observatoire...

Reynald Bavay a ajouté que cet observatoire pourrait être porté par l'AUDELOR mais qu'il est important d'attendre les conclusions de l'étude avant de discuter des suites à donner.

Jo Daniel a précisé qu'un rapprochement entre la CLE du Scorff et l'observatoire de l'eau pourrait être également envisagé. La mise en place d'un observatoire de l'eau en Rade de Lorient étant une des dispositions du SAGE Scorff.

Jo Daniel a souhaité avoir des précisions sur les 41 substances qui seraient à rechercher dans la Rade, alors qu'actuellement, seulement une dizaine de ces substances est suivie sur ce territoire (tous protocoles confondus).

Stéphanie Harrault a répondu qu'il s'agissait des 41 substances prioritaires qui permettent d'évaluer le bon état chimique, conformément à la DCE. Actuellement, il existe quelques éléments mais nous n'avons pas une connaissance très précise de la qualité de l'eau de la Rade. Le SDAGE 2016-2021 affiche pourtant le bon état chimique des eaux de la Rade en 2015.

Cathy Tréguier a ajouté que certaines substances sont hydrophobes et, par conséquent, ne sont pas évidentes à détecter dans l'eau. En 2008, différentes recherches ont été menées mais les résultats ne se sont pas avérés concluants.

### **3. Présentation des actions menées par l'observatoire du plancton par Leslie Romagné.**

Leslie Romagné a présenté, les actions « plancton du jour » et « objectif plancton ».

Dans le cadre de l'action « plancton du jour », 2 prélèvements sont effectués : 1 dans le port de plaisance de Port-Louis et 1 sur la cale du Lohic. Ils permettent de suivre les grands groupes de plancton et de mettre en évidence les variations saisonnières. Les données sont publiques.

3 sessions par an (en avril, juin et septembre) sont organisées dans le cadre de l'animation « objectif plancton » sur 4 points de prélèvements. Les données sont ensuite centralisées et interprétées avec des laboratoires de recherche. Elles ne sont pas en libre accès

Ronan Loas a demandé quel est le format des données actuelles.

Leslie Romagné a répondu que les données sont actuellement au format excel mais que ce dernier peut évoluer si les données doivent être homogénéisées dans le cadre de la création de l'observatoire de l'eau en Rade de Lorient. La coordination et le regroupement des données seront très importants lors de la mise en place de la base de données.

Cathy Tréguier a précisé que les données doivent être présentées de la façon la plus simple possible pour qu'elles soient accessibles à un large public.

Ronan Loas a ajouté qu'il est également important de trouver les bons indicateurs pour que la donnée soit la plus communicable possible, que ce soit envers les élus, les usagers, les collectivités...

Roxanne Pledel a précisé que dans leur rapport concernant l'étude sur la création de l'observatoire de l'eau en Rade Lorient, 2 niveaux d'information ont été préconisés : un niveau d'information accessible à l'ensemble du public et un niveau d'information dédié aux professionnels.

### **Présentation des dispositions par Marine Joguet :**

Concernant la disposition 61 « Dans les communes estuariennes et littorales, diagnostiquer les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées et élaborer un schéma directeur d'assainissement des eaux usées », Sandrine Delemazure a précisé qu'il existe des schémas directeurs sur quelques communes mais que l'ensemble des communes sera fait d'ici 3 ans.

Didier Corvenne a précisé que pour ce qui concerne la qualité des eaux de baignade (disposition 72), toutes les eaux sont qualifiées comme « excellentes » sauf au niveau de l'Anse du Stole. Il a ajouté que 2 profils de baignade devaient être refaits : celui du Pouldu d'ici le 31/12/2017 et celui de l'Anse du Stole d'ici le 31/12/2019.

Concernant l'assainissement du port de pêche de Lorient (disposition 70), Sandrine Delemazure a précisé que des réflexions sont menées sur la nouvelle station d'épuration permettant notamment le traitement de l'eau de mer, utilisée dans le process. Les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales devraient démarrer en septembre 2016. Les travaux concernant la station d'épuration devraient avoir lieu courant de l'année 2018-2019. La question du financement de l'ensemble du projet pose problème car actuellement, ce dernier n'est pas subventionné.

Jo Daniel a souhaité savoir où en était la réflexion sur la gestion des eaux pluviales entre les communes et Lorient Agglomération.

Sandrine Delemazure a répondu que la réflexion était toujours en cours au sein de Lorient Agglomération.

Concernant la réduction de la pollution bactériologique de la Rade de Lorient de manière à tendre vers un classement en zone B de la zone conchylicole (disposition 59), Cathy Tréguier a précisé que la classe D avait été supprimée du classement. Il n'y a plus que 3 zones dans le classement A, B et C depuis 2013. Les anciennes zones D sont devenues non classées, de même que les zones qui ne sont pas suivies. La pêche et l'exploitation professionnelle y sont interdites. Ces zones non classées ne faisant l'objet d'aucun suivi, il est impossible de connaître la qualité des eaux.

Ronan Loas a conclu cette commission en précisant qu'un plan de travail permettant de suivre les actions relatives aux différentes dispositions du SAGE est à mettre en place.